

Rappel du schéma de décision et d'accompagnement des projets LEADER validé le 13 juin 2017

Accompagnement amont

Contacts avec l'équipe technique LEADER (coordonateur et Guichet Unique)

Information du Comité de programmation sur les contacts en cours

Dépôt d'un formulaire de demande de subvention (émission d'un accusé de réception de dépôt de dossier)

Pré-sélection

Mobilisation des avis techniques (LEADER et hors LEADER)

Audition du projet

Exécutif LEADER

Pré-sélection en Comité de programmation

Courrier avec avis au porteur de projet (sans notification d'une note)

Instruction

Dépôt d'un dossier complet par le porteur de projet (annexes)

Instruction par le Guichet Unique

Validation de la légalité et du montant de l'aide FEADER

Sélection et programmation

Exécutif LEADER

Présentation du dossier en Comité de programmation pour sélection et programmation

Le Comité vérifie s'il maintient sa proposition de note initiale au regard des évolutions du projet

Notification de la sélection et de la programmation